



TOGETHER
FOR THE MED

RÉSUMÉ DU WEBINAIRE

Du suivi local à l'impact régional : impliquer les AMP et les ONG locales dans la mise en œuvre de l'EcAp et de l'IMAP

Organisé par



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



Avec le soutien de

Pew Bertarelli
OCEAN LEGACY



Funded by
the European Union

SOMMAIRE

Résumé du webinaire	3
Remarques introductives	4
Présentation introductive : cadre politique et stratégique	6
Présentation du projet EcAp Med Plus	7
Présentation technique sur le suivi de la biodiversité dans le cadre de l'IMAP	8
Études de cas pratiques issues de pays méditerranéens	9
Exemple pratique	11
Rôle des ONG et des gestionnaires d'AMP	11
Discussion et contributions des participants	12
Remarques de clôture	13
À propos	14



RESUME DU WEBINAIRE

Ce webinaire, organisé le 20 juillet 2026, a réuni environ 60 participants venus de toute la région méditerranéenne, notamment des ONG, des gestionnaires d'aires marines protégées (AMP), des chercheurs et des représentants institutionnels. Les participants étaient issus d'un large éventail de pays et de territoires, notamment la Sicile, la Somalie, l'Italie, la Tunisie, Chypre, la Turquie et les îles Baléares.

La session visait à clarifier la manière dont le suivi écologique local mené par les AMP et les ONG peut contribuer directement à la mise en œuvre de l'**Approche écosystémique (EcAp) du PNUE/PAM et du Programme intégré de surveillance et d'évaluation (IMAP)**, dans le cadre de la Convention de Barcelone.



AGENDA

10:00 – OUVERTURE



Mahmoud Elyes Hamza,
Directeur du CAR/ASP



Marie-Aude Sévin,
Directrice de BlueSeeds

10:10 – L'APPROCHE ECOSYSTEMIQUE ET L'IMAP : UN CADRE REGIONAL POUR LA CONSERVATION MARINE



Christos Ioakeimidis,
Unité de coordination du
PNUE/PAM



Samar Kilani,
Unité de coordination du
PNUE/PAM

10:30 – SUIVI DE LA BIODIVERSITE DANS LE CADRE DE L'IMAP : INDICATEURS, METHODOLOGIES ET OPPORTUNITES POUR LES AMP



Yassine Ramzi Sghaier,
PNUE/PAM-CAR/ASP

11:00 – DU SUIVI AU RAPPORTAGE : EXPERIENCES PRATIQUES ISSUES DES AMP



Lobna Ben Nakhla,
PNUE/PAM-CAR/ASP

11:30 – DISCUSSION OUVERTE

11:55 – CLOTURE ET SUITES

REMARQUES INTRODUCTIVES



Le webinaire s'est ouvert par les mots de bienvenue d'**Elyes Hamza (CAR/ASP)**, qui a replacé la discussion dans le cadre du mandat régional de longue date du CAR/ASP.

Il a rappelé que, depuis 40 ans, le CAR/ASP œuvre à la préservation de la biodiversité méditerranéenne, au soutien des aires protégées et au renforcement des capacités de conservation dans l'ensemble de la région. Il a souligné que les aires marines protégées ne sont pas seulement des outils de conservation, mais également des sites de suivi essentiels, qui produisent des connaissances indispensables sur les espèces, les habitats, les pressions exercées sur les écosystèmes et l'efficacité des mesures de conservation. Il a insisté sur le fait que les informations locales ne devraient pas rester isolées, mais contribuer aux programmes nationaux de suivi, aux évaluations régionales et à la prise de décision fondée sur des données probantes.

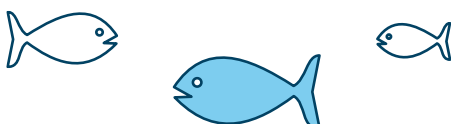
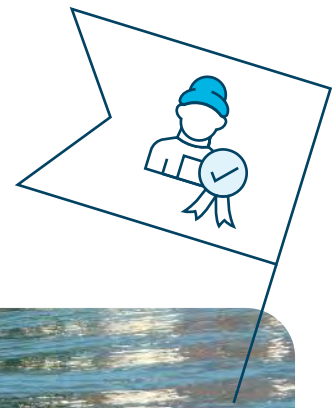
Il a également indiqué que la contribution des ONG et des partenaires locaux sera essentielle pour préparer le prochain **Rapport méditerranéen sur l'état de qualité (MedQSR)**.

La deuxième intervention introductive a été assurée par **Marie-Aude Sévin, Directrice de**

BlueSeeds. Elle a accueilli les participants au nom de BlueSeeds et de **Together for the Med**, sous l'égide duquel le webinaire était organisé en collaboration avec le PNUE/PAM et le CAR/ASP.

Elle a souligné l'importance de renforcer la collaboration entre toutes les rives de la Méditerranée, de créer des passerelles entre les institutions régionales et les acteurs locaux, et de favoriser l'apprentissage entre pairs. Elle a formulé la question centrale du webinaire de la manière suivante : comment l'EcAp et l'IMAP peuvent-ils devenir réellement utiles, pratiques et accessibles pour les praticiens de terrain ?

Elle a souligné que ces cadres ne devraient pas être perçus comme des mécanismes institutionnels éloignés, mais plutôt comme des outils pratiques, des cadres d'orientation et des méthodologies pouvant soutenir le travail quotidien de gestion et de suivi. Elle a également encouragé les participants à partager leurs retours issus du terrain, en rappelant que ces cadres sont itératifs et doivent continuer à évoluer en fonction des réalités opérationnelles.





PRESENTATION INTRODUCTIVE : CADRE POLITIQUE ET STRATEGIQUE

La première présentation a été assurée par **Christos Ioakeimidis**, qui a introduit le cadre politique plus large sur lequel reposent l'EcAp et l'IMAP. Il a expliqué que :



**L'ECAP ET L'IMAP ONT
ÉTÉ ADOPTÉS
CONJOINTEMENT,
CONÇUS POUR
FONCTIONNER EN
SYNERGIE ET ARTICULÉS
AVEC D'AUTRES GRANDS
CADRES RÉGIONAUX...**

...notamment la **Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) 2026-2035** et le nouveau **Cadre régional d'adaptation au changement climatique**. Il a souligné que plusieurs cibles de la SMDD sont directement pertinentes pour la mise en œuvre de l'IMAP, en particulier celles liées à

la biodiversité, à la santé des écosystèmes et à l'état de l'environnement.

Christos a également présenté les principales conclusions du **Rapport méditerranéen sur l'état de qualité 2023 (QSR)**. Il a indiqué que les aires marines protégées couvrent actuellement **9 % de la Méditerranée**, ce qui reste nettement inférieur à **l'objectif de 30 % d'ici 2030**. Il a souligné

que le nombre d'espèces non indigènes établies a doublé depuis 2012, que la pollution demeure problématique dans certaines zones malgré des conditions modérées à bonnes dans d'autres, et que la Méditerranée reste un point chaud pour les déchets marins, en particulier les microplastiques flottants. Il a également insisté sur les impacts croissants du changement climatique et a expliqué que les travaux sont déjà engagés en vue du **MedQSR 2031**, avec une feuille de route qui sera présentée lors de la **13e réunion du Groupe de coordination EcAp en novembre 2026**.

Il a ensuite décrit les principales catégories de pressions affectant la Méditerranée : les pressions climatiques et environnementales telles que le réchauffement, l'acidification, l'élévation du niveau de la mer et les changements hydrographiques ; les pressions d'origine humaine telles que la pollution, les déchets marins, la surpêche, la dégradation des habitats, le développement côtier, le tourisme et les espèces non indigènes ; et les pressions liées à la gouvernance, notamment les capacités limitées de suivi, la coopération inégale et les difficultés d'application des règles.



PRESENTATION DU PROJET ECAP MED PLUS

La deuxième présentation a été assurée par **Samar Kilani**, qui a présenté le **projet EcAp Med Plus** comme une initiative majeure financée par l'Union européenne pour soutenir la mise en œuvre de l'EcAp et de l'IMAP en Méditerranée. Elle a expliqué que le projet se

déroule de **mars 2024 à 2026** et représente la **quatrième phase** des précédents projets EcAp Med lancés depuis 2012. Les pays bénéficiaires sont **l'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie**.

Samar a présenté les quatre principaux résultats attendus du projet :



Actualiser les IMAP nationaux dans un format plus intégré couvrant conjointement la biodiversité, la pollution et le littoral/l'hydrographie ;



Renforcer les capacités nationales et l'appropriation par les pays ;



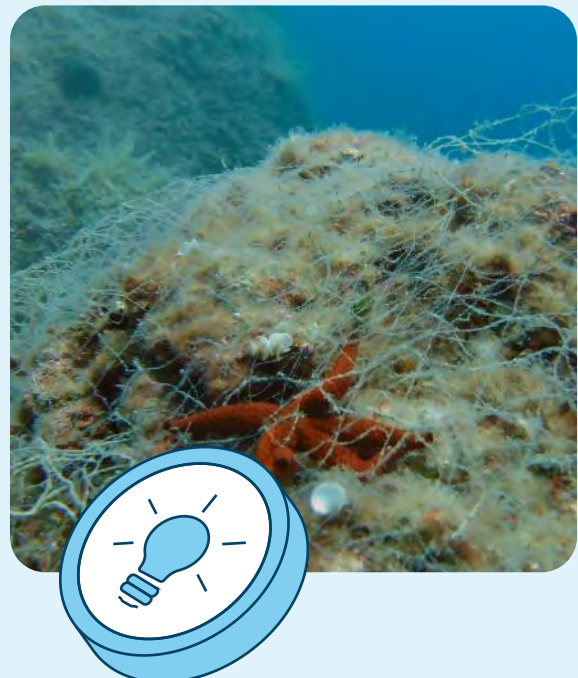
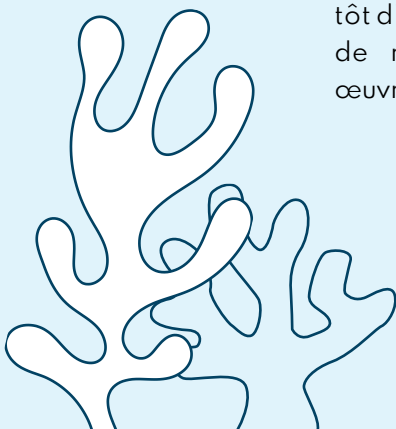
Actualiser les programmes de mesures et les plans d'action nationaux ;



Renforcer les synergies de gouvernance régionale et l'interface science-politique.

Elle a expliqué que les IMAP nationaux actualisés devraient être finalisés d'ici 2026 et a souligné que les comités nationaux de pilotage établis dans le cadre du projet ont vocation à se poursuivre au-delà de la fin du projet, afin de garantir que le suivi reste dynamique et régulièrement actualisé dans le temps.

Elle a également décrit le processus pratique d'actualisation des programmes nationaux de suivi : évaluation des lacunes des cadres précédents, coordination entre les principaux clusters thématiques, préparation des projets de documents et validation par les comités nationaux de pilotage. Elle a souligné qu'il ne s'agit pas d'un exercice ponctuel, mais plutôt d'un cycle de long terme de révision, de mise en œuvre et d'amélioration.



PRESENTATION TECHNIQUE SUR LE SUIVI DE LA BIODIVERSITE DANS LE CADRE DE L'IMAP

La troisième présentation a été assurée par **Yassine Ramzi Sghaier**, qui a fourni une explication détaillée et pratique du fonctionnement des indicateurs de biodiversité de l'IMAP et de la manière dont ils peuvent être appliqués par les ONG et les gestionnaires d'AMP sur le terrain. Il a présenté l'IMAP comme un moyen de rendre les observations locales utiles à plusieurs niveaux : pour la gestion du site, pour le rapportage national et pour l'évaluation régionale de l'état de la mer Méditerranée.

Yassine a expliqué que l'IMAP comprend **11 objectifs écologiques**, la biodiversité étant principalement couverte par **l'OE1**. Les espèces non indigènes sont traitées dans le cadre de l'OE2, tandis que les réseaux trophiques marins (OE4) et l'intégrité des fonds marins (OE6) ont été récemment développés dans le cadre de l'IMAP. Pour **l'OE1**, il a décrit le suivi de trois types d'habitats prioritaires : **les herbiers de Posidonia oceanica, les habitats coralligènes et les fonds à rhodolithes**. Il a précisé que le suivi porte à la fois sur la distribution et la cartographie des habitats, ainsi que sur leur état, à travers des paramètres tels que la densité, la fragmentation, la masse foliaire et la faune associée.

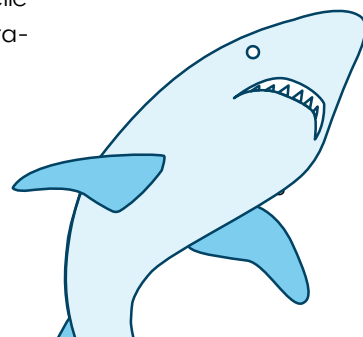
Il a ensuite passé en revue les groupes d'espèces suivis dans le cadre de l'IMAP : **oiseaux marins, tortues marines, cétacés et phoque moine de Méditerranée**. Il a expliqué que le programme ne vise pas simplement à confirmer la présence ou l'absence des espèces, mais également à évaluer la distribution, l'abondance, la démographie, le succès reproducteur et d'autres paramètres populationnels au moyen d'approches standardisées. Concernant les espèces non indigènes, il a indiqué que les pays établissent un inventaire complet tous les six ans, puis identifient une liste restreinte des espèces les plus impactantes pour un suivi plus régulier, avec une

“

**UN MESSAGE CENTRAL
DE LA PRESENTATION DE
YASSINE ETAIT QUE LA
REPETABILITE IMPORTE
DAVANTAGE QUE LA
SOPHISTICATION
TECHNIQUE.**

attention particulière portée aux points chauds d'introduction tels que **les ports et marinas situés à proximité des AMP**. Il a également mentionné l'ADN environnemental comme méthode complémentaire émergente, aux côtés des transects classiques et de l'observation de terrain.

Un message central de la présentation de Yassine était que la répétabilité importe davantage que la sophistication technique. Il a souligné que des sites fixes, des saisons cohérentes, des méthodes standardisées et des métadonnées claires ont plus de valeur que des technologies coûteuses qui ne peuvent pas être maintenues dans la durée. Il a également expliqué l'importance des métadonnées minimales, des formats de rapportage standardisés sous Excel, des dictionnaires de données et de la soumission via **l'IMAP InfoSystem**, afin que les données collectées localement puissent être comparées et agrégées à l'échelle de la région méditerranéenne.



ÉTUDES DE CAS PRATIQUES ISSUES DE PAYS MEDITERRANEENS



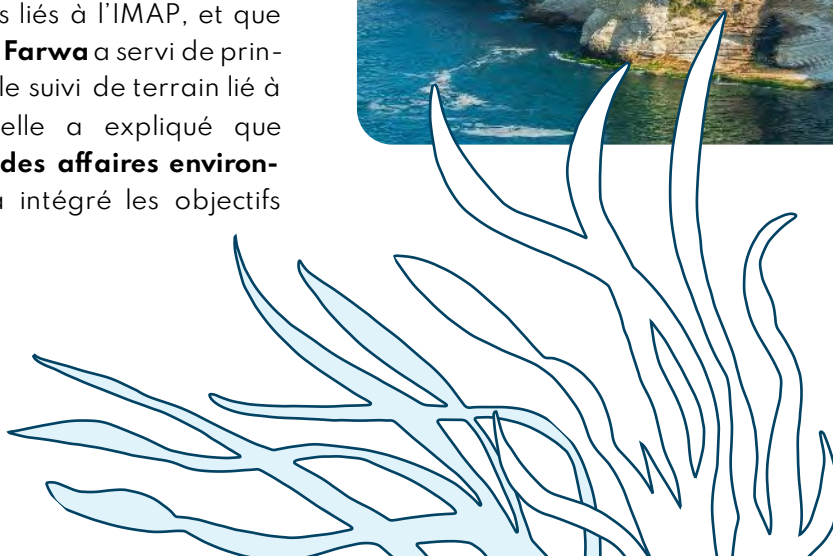
Une autre présentation a été assurée par **Lobna Ben Nakhla**, qui a partagé des exemples concrets de la manière dont le cadre IMAP est appliqué en pratique dans plusieurs pays. Elle a expliqué que le CAR/ASP a soutenu plusieurs Parties contractantes dans l'élaboration de programmes de suivi de la biodiversité alignés sur l'IMAP, et que les travaux actuels se concentrent sur l'actualisation de ces programmes conformément aux dernières décisions relatives à l'EcAp et à l'IMAP.

Elle a présenté des études de cas en **Libye, en Égypte, au Liban et en Tunisie**. En Libye, elle a indiqué que **l'aire marine protégée de Sheikh**, dans le golfe de Syrte, a été délimitée à partir de rapports écologiques et d'analyses des lacunes liés à l'IMAP, et que **l'AMP de la lagune de Farwa** a servi de principal site de test pour le suivi de terrain lié à l'IMAP. En **Égypte**, elle a expliqué que **l'Agence égyptienne des affaires environnementales (EEAA)** a intégré les objectifs

écologiques de l'IMAP dans sa stratégie post-2020 pour les AMP, et que les équipes de terrain à **Ashtoum El Gamil** ont été formées à la collecte de données harmonisées sur des sujets tels que la nidification des tortues marines et les espèces invasives.

Pour le **Liban**, Lobna a mis en avant le suivi des oiseaux réalisé dans **la réserve naturelle de la côte de Tyr et à Palm Island**, où **cinq des onze espèces prioritaires d'oiseaux marins ont été recensées**, ainsi que le suivi de long terme des tortues marines dans les AMP du sud du pays.

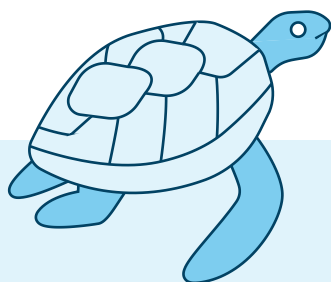
Pour la **Tunisie**, elle a décrit l'actualisation en cours de l'IMAP national pour les trois clusters et a cité **le suivi de long terme de la tortue caouanne sur l'île Kuriat** comme un exemple réussi de démarche multi-acteurs impliquant des institutions publiques, des chercheurs, les autorités de gestion des AMP et l'ONG **Notre Grand Bleu**.





EXEMPLE PRATIQUE

Imen Zribi est ensuite brièvement intervenue avec un exemple pratique lié au suivi de la nidification des tortues marines. À partir d'un cas visuel, elle a illustré comment un nid situé trop près du rivage pouvait être identifié comme étant à risque et, lorsque cela est approprié, soigneusement déplacé conformément aux protocoles de conservation. Elle a expliqué que ce type d'intervention pratique sur le terrain constitue une composante importante d'un suivi efficace et que ces contributions devraient également être reconnues dans la préparation du prochain **QSR 2031**.



ROLE DES ONG ET DES GESTIONNAIRES D'AMP

À travers les présentations, un message clé est ressorti très clairement :

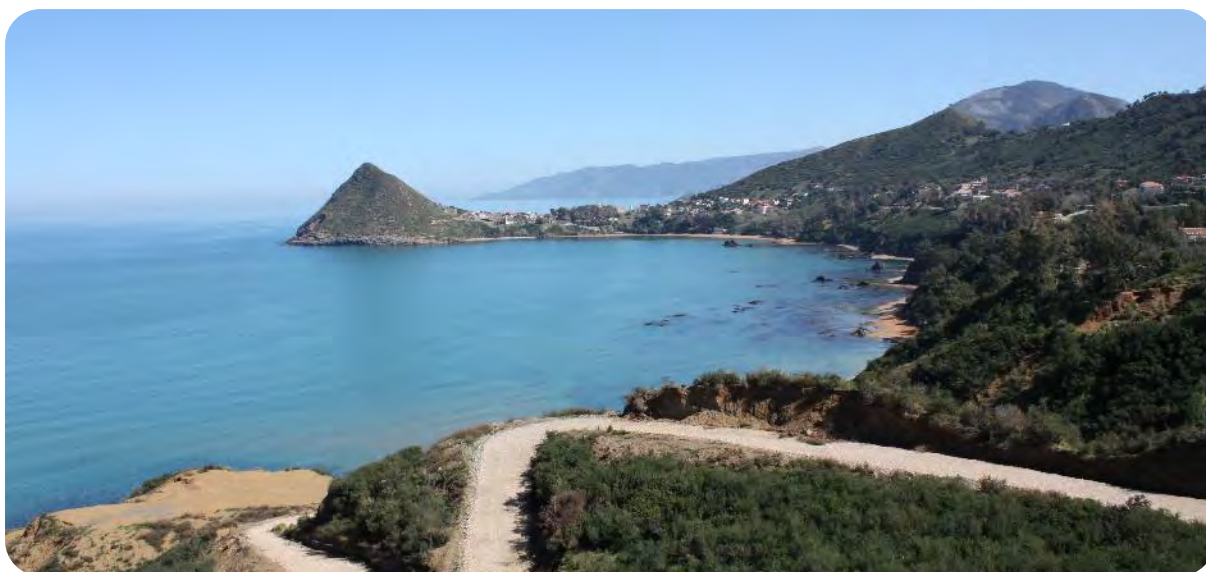
“

**LES ONG ET LES
GESTIONNAIRES D'AMP
N'ONT PAS BESOIN DE
CREER UN SYSTEME DE
SUIVI PARALLELE POUR
CONTRIBUER A L'IMAP.**

Au contraire, une grande partie de leur travail courant peut déjà s'aligner sur les exigences de l'IMAP, à condition que le suivi soit conçu pour être répétable, qu'il utilise des méthodes standardisées, qu'il inclue les métadonnées requises et qu'il soit partagé par les canaux nationaux appropriés.

Les intervenants ont présenté une approche pratique en cinq étapes à l'intention des gestionnaires d'AMP et des organisations locales : définir la question de gestion et l'indicateur IMAP pertinent ; choisir une méthode faisable et répétable ; enregistrer les métadonnées essentielles ; transmettre l'information au point focal national ; et garantir le contrôle qualité et la validation par l'autorité compétente. Cette présentation a été particulièrement utile pour montrer que l'IMAP peut soutenir les besoins de gestion locale tout en contribuant au rapportage national et régional.

DISCUSSION ET CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS



Le webinaire s'est conclu par une discussion ouverte. **Ali Badreddin**, de **la réserve de la côte de Tyr (Liban)**, a salué l'initiative et appelé à davantage de réunions en présentiel, à des échanges plus approfondis sur le changement climatique et les espèces non indigènes, ainsi qu'à un recours renforcé aux approches de science participative. Il a souligné l'importance de maintenir des efforts de suivi durables et de long terme, en particulier dans les parties de la Méditerranée où les lacunes en matière de données restent importantes.

Abdulmaula Hamza, de **Libye**, qui travaille actuellement à l'actualisation de l'IMAP national pour les trois clusters, a observé que l'IMAP devient de plus en plus sophistiqué et exigeant au fil du temps. Il a souligné que, si l'engagement des ONG est essentiel, il doit être soigneusement coordonné avec les autorités nationales et les scientifiques afin d'éviter les doublons, les conflits de responsabilités ou les approches de suivi ne

répondant pas aux standards scientifiques requis par l'IMAP.

En réponse, **Christos Ioakeimidis** a rappelé que l'EcAp et l'IMAP sont des cadres évolutifs et que l'extension à **43 indicateurs** reflète la nécessité de disposer d'une compréhension plus complète de l'état environnemental de la Méditerranée. Il a décrit la Méditerranée comme un modèle régional d'évaluation environnementale intégrée et a réaffirmé que le PNUE/PAM et ses composantes restent disponibles pour soutenir les partenaires et les pays dans la mise en œuvre.

Yassine Ramzi Sghaier a ajouté que les comités nationaux IMAP incluent de plus en plus la participation des ONG, que l'IMAP et **la DCSMM** sont en cours d'alignement dans les pays du nord de la Méditerranée afin d'éviter les doublons, et que des supports supplémentaires de communication et de sensibilisation sont en préparation pour rendre le cadre plus accessible et plus facile à comprendre.

REMARQUES DE CLOTURE

Le webinaire s'est terminé sur une reconnaissance partagée du fait que les efforts de suivi local peuvent avoir un véritable impact régional lorsqu'ils sont inscrits dans un cadre méthodologique et institutionnel commun. Les intervenants ont souligné que l'objectif n'est pas d'imposer de nouvelles charges aux organisations locales, mais plutôt de mieux valoriser le travail précieux qu'elles mènent

déjà dans les AMP et les zones côtières à travers la Méditerranée.

Les organisateurs sont disposés à proposer, à l'avenir, des sessions de suivi consacrées à des indicateurs spécifiques à certaines espèces ou à des sujets techniques, en fonction des besoins exprimés par les participants.

Les présentations et les documents complémentaires sont disponibles ci-dessous.

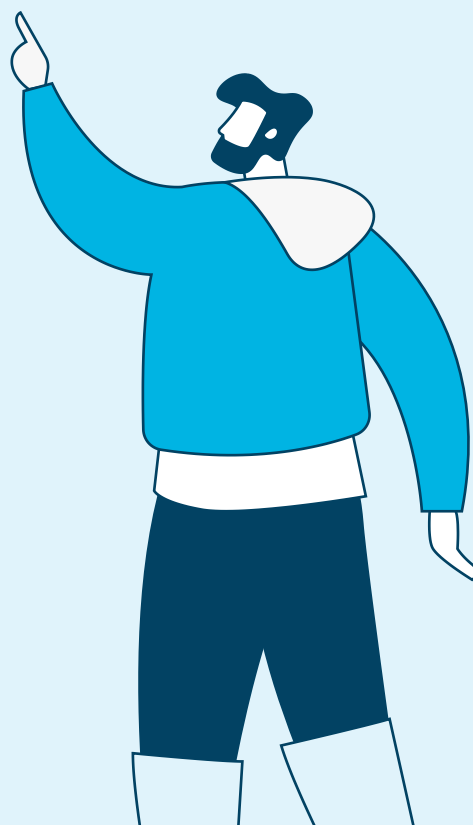
LIEN VERS LE
DIAPORAMA DU
WEBINAIRE (EN ANGLAIS)



LIEN VERS LES
DOCUMENTS
COMPLEMENTAIRES
(EN ANGLAIS)



LIEN VERS
LE RAPPORT MEDQSR
DE 2023



À PROPOS

TOGETHER FOR THE MED

Depuis 2017, le partenariat Together for the Med rassemble 50 organisations méditerranéennes dans 15 pays afin de mener des actions de conservation ambitieuses, fondées sur la science et porteuses d'impact. Notre mission est de réduire les pressions liées à la pêche sur la biodiversité méditerranéenne et de protéger les écosystèmes côtiers ainsi que les communautés qui en dépendent.

Le partenariat réunit une diversité d'acteurs aux expertises complémentaires : ONG internationales et locales, entreprises privées et instituts de recherche. Chacun apporte ses compétences et ses forces propres qui, mises en commun, renforcent notre efficacité collective. Notre réseau couvre l'ensemble du bassin méditerranéen, avec des partenaires et des sites d'intervention répartis sur toutes ses rives.



POUR EN SAVOIR PLUS :

www.togetherforthemed.org

